

CODE OF CONDUCT

This Code of Conduct is a condition of membership in the Canadian Optimist Dinghy Association (“CODA”) and applies to me, my parents, legal guardians and coaches. It applies to me throughout my membership, and includes additional provisions for CODA sanctioned events including national team practices and international regattas which I attend as a selected representative of CODA (each an “event”). This Code of Conduct applies to behaviour both on and off the water. I understand that this Code of Conduct applies in addition to the Racing Rules of Sailing and in addition to any behaviour rules that my club or private team may require of me. I understand that I may be subject to additional conduct rules if I participate in an International Optimist Dinghy Association (“IODA”) event or CODA event. I understand that violations of this Code of Conduct may result in a hearing or disciplinary action from CODA directly and that violations of this Code of Conduct may additionally violate the Racing Rules of Sailing, subjecting me to a hearing, punishment or sanction imposed by Sail Canada.

For all members:

1. I will use my best efforts to learn and follow the Racing Rules of Sailing.
2. I will be honest, fair, courteous, respectful and a good sport, whether I am winning or losing.
3. I will treat competitors, coaches, race officials, regatta volunteers, parents, hosts and all others with respect, even if I believe that person is incorrect.
4. I will comply with the reasonable requests of any race official, CODA team coach, and/or parent chaperone that may be associated with an event.
5. I will not use another person’s property without permission; steal or damage another person’s property.
6. I will not use physical violence, abuse, bully, make fun of, or call anyone names (in jest or malice), nor speak disreputably in spoken or written word, including social media.
7. I will not use inappropriate language on or off the water.
8. I will not abuse my equipment in anger.

9. I will follow all safety procedures and instructions given by race officials, regatta hosts and other responsible adults.
10. I will promptly notify a race official, coach or responsible adult if another person is in danger.
11. I will not engage in any conduct that endangers the health or safety of another competitor.
12. I will only use class legal equipment at a CODA or IODA event.
13. I will lodge a protest only when I know or reasonably expect that I am entitled to do so.
14. I will not use alcohol, tobacco, or any drugs that were not prescribed specifically or available lawfully for me.
15. I agree to treat everyone equally regardless of sex, sexual orientation, religious, ethnic or political beliefs, race, colour, ethnic or national origins, employment or family status, disability, or age.

The following applies to CODA members who have accepted the opportunity to represent CODA as part of a team travelling to an IODA event or other international regatta, from the date of acceptance to the team including any travel to and from the event, training periods, and the duration of the regatta:

1. I will exemplify our values of kindness, dedication, and inclusivity.
2. I will comply with the team programme and itinerary during both training periods and the regatta itself.
3. I will make sure I am on time for all team gatherings, and meetings.
4. I will wear the official team uniform when directed by my coach and team lead.
5. I will cooperate with all other team members for the benefit of the team as a whole.
6. I will comply with all reasonable instructions or directions given to me by the coach, team lead, or chaperone.

The following applies to parents or guardians of CODA members:

1. I acknowledge and agree that any child is participating primarily to have fun and enjoy the company of their fellow sailors, even at highly competitive regattas, and that "winning at all costs" will not be promoted or tolerated.

2. Winning should be placed in the context of fun, sportsmanship, and fair play.
3. I will support my sailor(s) in his or her sailing and in team participation, focusing on their efforts, rather than on winning or losing.
4. I will not ridicule or yell at my sailor for making a mistake or performing poorly, or for any other reason.
5. I will model supportive and ethical behaviour at all times.
6. I will refrain from coaching my sailor(s) during the regatta and any training sessions as this may conflict or confuse the sailor(s), and/or undermine the sailor's respect and trust in the coach.
7. I acknowledge that the team lead and coaches are responsible for arranging and overseeing all aspects of the team's conduct and activities, and that most IODA regattas prohibit parents or other support persons from accessing the regatta venue.

The following applies to coaches, team leads, or chaperones of CODA members who have accepted an opportunity to represent Canada as part of a team travelling to an IODA event or other international regatta, from the date of acceptance into the position on the team, including any travel to and from the event, training periods, and the duration of the regatta:

1. I will model supportive and ethical behaviour at all times.
2. I will support the entire team, not just one or some of the sailors.
3. I will encourage sailors to work effectively as part of the team and consider his or her own goals alongside those of the team.

Possible Disciplinary Actions:

If the CODA Executive determines that a breach has occurred, it may:

1. Impose any of the following disciplinary actions and is not restricted to imposing just one:
 1. Require a written or verbal apology to be delivered either privately or publicly to the offended party;
 2. Issue a written or verbal warning to the competitor, a record of such warning shall be maintained with the sailor's membership file;

3. Issue a written report concerning the sailor's behaviour to his or her home club or sailing team;
 4. In the case of team members representing CODA and Canada at an event, return the individual home immediately, at the individual/family's expense.
 5. Suspend such sailor's membership with CODA for a period of time deemed appropriate by the Executive in its sole discretion. The Executive may consider any prior warnings issued to a sailor previously in a suspension determination; and/or
2. In the event of a serious or material breach of the Code of Conduct for conduct which may violate either Rule 2 or 69 in its opinion, make a report to the Chair of the Protest Committee (or Chief Judge/Umpire) with a recommendation to hold a Rule 2 hearing or to consider a possible Rule 69 hearing under the Sail Canada Racing Rules.

How to Report a Concern:

In order to ensure fairness and accountability for all involved, any concerns should be reported online on the CODA website at <https://optican.org/contact/> . Any submissions will be automatically sent to at least two separate members of the board and responded to within three days. Should any member need assistance to make a report, they can reach out to any of the board members either in person or via email for assistance:

president@optican.org

treasurer@optican.org

registrar@optican.org

nsrep@optican.org

gcrep@optican.org

onrep@optican.org

bcrep@optican.org

cdo@optican.org

measurer@optican.org

Acknowledgements

Sailor

I acknowledge and agree that I have read this Code of Conduct and the Disciplinary Procedure document, and I understand and accept their contents.

Name (Print)

Signature

Date

Parent/Guardian

I acknowledge and agree that I have read this Code of Conduct and the Disciplinary Procedure document, and I understand and accept their contents.

Name (Print)

Signature

Date

Team Lead/Chaperone/Coach

I acknowledge and agree that I have read this Code of Conduct and the Disciplinary Procedure document, and I understand and accept their contents.

Name (Print)

Signature

Date

CODE DE CONDUITE

Le présent Code de conduite est une condition d'adhésion à l'Association canadienne de voile en Optimist (« ACVO ») et s'applique à moi, à mes parents, à mes tuteurs légaux et à mes entraîneurs. Il s'applique à moi pour toute la durée de mon adhésion et comprend des dispositions supplémentaires pour les événements sanctionnés par l'ACVO, y compris les entraînements de l'équipe nationale et les régates internationales auxquelles je participe en tant que représentant sélectionné de l'ACVO (chacun constituant un « événement »). Ce Code de conduite s'applique à la fois à mon comportement sur l'eau et hors de l'eau. Je comprends que ce Code de conduite s'applique en plus des Règles de course à la voile et en plus de toute règle de conduite que mon club ou mon équipe privée peut exiger de moi. Je comprends que je peux être soumis à des règles de conduite supplémentaires si je participe à un événement de l'International Optimist Dinghy Association (« IODA ») ou à un événement de l'ACVO. Je comprends que les manquements à ce Code de conduite peuvent entraîner une audience ou des mesures disciplinaires de la part de l'ACVO directement et que les manquements à ce Code de conduite peuvent en outre enfreindre les Règles de course à la voile, m'exposant à une audience, à une punition ou à une sanction imposée par Voile Canada.

Pour tous les membres :

1. Je ferai de mon mieux pour apprendre et suivre les Règles de course à la voile.
2. Je serai honnête, juste, courtois, respectueux et bon joueur, que je gagne ou que je perde.
3. Je traiterai les concurrents, les entraîneurs, les officiels de course, les bénévoles de la régate, les parents, les hôtes et toutes les autres personnes avec respect, même si je pense que cette personne a tort.
4. Je me conformerai aux demandes raisonnables de tout officiel de course, entraîneur de l'équipe de l'ACVO, et/ou parent chaperon qui pourrait être associé à un événement.
5. Je n'utiliserai pas la propriété d'autrui sans permission; je ne volerai ni n'endommagerai la propriété d'autrui.
6. Je n'utiliserai pas la violence physique, je n'abuserai pas, je n'intimiderai pas, je ne me moquerai pas de quelqu'un, je ne l'insulterai pas (en plaisantant ou

avec malice), et je ne parlerai pas de manière inconvenante, que ce soit à l'oral ou à l'écrit, y compris dans les médias sociaux.

7. Je n'utiliserai pas de langage inapproprié sur l'eau ou en dehors de l'eau.
8. Je n'abuserai pas de mon équipement sous l'effet de la colère.
9. Je suivrai toutes les consignes de sécurité et les instructions données par les officiels de course, les hôtes de la régata et les autres adultes responsables.
10. J'aviserai rapidement un officiel de course, un entraîneur ou un adulte responsable si une autre personne est en danger.
11. Je ne me comporterai pas de manière à mettre en danger la santé ou la sécurité d'un autre concurrent.
12. Je n'utiliserai que l'équipement conforme aux règles de classe lors d'un événement de l'ACVO ou de l'IODA.
13. Je ne déposerai un protêt que si je sais ou si je m'attends raisonnablement à ce que je sois en droit de le faire.
14. Je ne consommerai pas d'alcool, de tabac ou de drogues qui ne m'ont pas été prescrites ou qui ne sont pas légalement disponibles pour moi.
15. Je consens à traiter tout le monde de manière égale, indépendamment du sexe, de l'orientation sexuelle, des croyances religieuses, ethniques ou politiques, de la race, de la couleur, des origines ethniques ou nationales, de l'emploi ou de la situation familiale, d'un handicap ou de l'âge.

Ce qui suit s'applique aux membres de l'ACVO qui ont accepté l'opportunité de représenter l'ACVO au sein d'une équipe qui se rend à un événement de l'IODA ou à une autre régata internationale, à partir de la date d'acceptation dans l'équipe, incluant tout déplacement vers et depuis l'événement, les périodes d'entraînement, et la durée de la régata :

1. J'incarnerai nos valeurs de bienveillance, de dévouement et d'inclusivité.
2. Je me conformerai au programme et à l'itinéraire de l'équipe pendant les périodes d'entraînement et la régata elle-même.
3. Je m'assurerai d'être à l'heure à tous les rassemblements et réunions de l'équipe.
4. Je porterai l'uniforme officiel de l'équipe lorsque mon entraîneur et mon chef d'équipe me le demanderont.
5. Je coopérerai avec tous les autres membres de l'équipe pour le bien de l'équipe dans son ensemble.
6. Je me conformerai à toutes les instructions ou directives raisonnables qui me seront données par l'entraîneur, le chef d'équipe ou le chaperon.

Ce qui suit s'applique aux parents ou aux tuteurs des membres de l'ACVO :

1. Je reconnais et j'accepte que tout enfant participe avant tout pour s'amuser et profiter de la compagnie de ses camarades de voile, même lors de régates très compétitives, et que le fait de « gagner à tout prix » ne sera ni encouragé ni toléré.
2. Gagner devrait être placé dans le contexte du plaisir, de l'esprit sportif et du franc-jeu.
3. Je soutiendrai mon ou mes marins dans leur navigation et dans leur implication dans l'équipe, en me concentrant sur les efforts, plutôt que sur la victoire ou la défaite.
4. Je ne ridiculiserai pas mon marin et ne lui crierai pas dessus parce qu'il a fait une erreur ou qu'il a eu une mauvaise performance, ou pour toute autre raison.
5. Je donnerai l'exemple en adoptant un comportement solidaire et éthique à tout moment.
6. Je m'abstiendrai d'entraîner mon ou mes marins pendant la régata et les séances d'entraînement, car cela pourrait créer des conflits ou de la confusion, et/ou miner le respect et la confiance du marin à l'égard de l'entraîneur.
7. Je reconnais que le chef d'équipe et les entraîneurs sont responsables de l'organisation et de la supervision de tous les aspects de la conduite et des activités de l'équipe, et que la plupart des régates de l'IODA interdisent aux parents ou autres personnes de soutien d'accéder au lieu de la régata.

Ce qui suit s'applique aux entraîneurs, aux chefs d'équipe ou aux chaperons de membres de l'ACVO qui ont accepté de représenter le Canada au sein d'une équipe qui se rend à un événement de l'IODA ou à une autre régata internationale, à partir de la date d'acceptation du poste au sein de l'équipe, y compris tout déplacement vers et depuis l'événement, les périodes d'entraînement, et la durée de la régata :

1. Je ferai preuve d'un comportement solidaire et éthique à tout moment.
2. Je soutiendrai l'ensemble de l'équipe, et pas seulement un ou quelques marins.
3. J'encouragerai les marins à travailler efficacement au sein de l'équipe et à considérer ses propres objectifs en même temps que ceux de l'équipe.

Mesures disciplinaires possibles :

Si l'exécutif de l'ACVO détermine qu'une infraction a été commise, il peut :

1. Imposer l'une des mesures disciplinaires suivantes et il n'est pas tenu de n'en imposer qu'une seule :
 - a. Exiger que des excuses écrites ou verbales soient présentées en privé ou en public à la partie offensée ;
 - b. Donner un avertissement écrit ou verbal au concurrent, un rapport de cet avertissement doit être conservé avec le dossier d'adhésion du marin ;
 - c. Rédiger un rapport écrit sur le comportement du marin à l'intention de son club d'origine ou de son équipe de voile ;
 - d. Dans le cas des membres de l'équipe représentant l'ACVO et le Canada lors d'un événement, renvoyer immédiatement la personne chez elle, à ses frais ou à ceux de sa famille ; Suspendre l'adhésion de ce marin à l'ACDO et à l'EO.
 - e. Suspendre l'adhésion du marin en question à l'ACVO pour une période jugée appropriée par l'exécutif, à sa seule discrétion. L'exécutif peut tenir compte de tout avertissement antérieur donné à un marin dans le cadre d'une décision de suspension ; et/ou
2. Dans le cas d'une infraction grave ou importante au Code de conduite qui pourrait enfreindre la règle 2 ou 69, faire un rapport au président du comité de protêt (ou au juge en chef/umpire) avec une recommandation de tenir une audience en vertu de la règle 2 ou d'envisager une audience possible en vertu de la règle 69 selon les Règles de course de Voile Canada.

Comment signaler une préoccupation :

Afin d'assurer l'équité et la responsabilité de toutes les personnes impliquées, toute préoccupation devrait être signalée en ligne sur le site Web du CODA à l'adresse <https://optican.org/contact/>. Toute soumission sera automatiquement envoyée à au moins deux membres distincts du conseil d'administration et une réponse sera donnée dans les trois jours. Si un membre a besoin d'aide pour faire un rapport, il peut s'adresser à l'un des membres du conseil en personne ou par courriel : president@optican.org treasurer@optican.org registrar@optican.org nsrep@optican.org qcrep@optican.org onrep@optican.org bcrep@optican.org cdo@optican.org measurer@optican.org

Acceptation des conditions

Marin

Je reconnais et conviens que j'ai lu ce Code de conduite et le document relatif à la procédure disciplinaire, et que je comprends et accepte leur contenu.

Nom (en lettres moulées)

Signature

Date

Parent/tuteur

Je reconnais et conviens que j'ai lu ce Code de conduite et le document relatif à la procédure disciplinaire, et que je comprends et accepte leur contenu.

Nom (en lettres moulées)

Signature

Date

Chef d'équipe/accompagnateur/entraîneur

Je reconnais et conviens que j'ai lu ce Code de conduite et le document relatif à la procédure disciplinaire, et que je comprends et accepte leur contenu.

Nom (en lettres moulées)

Signature

Date